



Abonnez-vous aux fils RSS :

- [Québec](#)
- [Grands titres](#)
- [Tous les fils RSS de Radio-Canada](#)

Québec

Beaupré

Des travailleurs d'AbitibiBowater bloquent l'accès à l'usine

Mise à jour le lundi 22 mars 2010 à 13 h 22

[Commenter \(11\)](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)
[Imprimer](#)



Les travailleurs bloquent l'accès à l'usine

À Beaupré, une centaine d'anciens travailleurs d'AbitibiBowater bloquent l'accès à l'usine depuis 6 h lundi matin.

Les travailleurs veulent empêcher le démantèlement de l'usine et le transfert des équipements vers les autres usines d'AbitibiBowater. La semaine dernière, l'employeur avait avisé le comité de relance de l'usine qu'elle récupérerait des pièces de machinerie.

Or, les ex-employés veulent obtenir les indemnités de départ prévues à leur convention collective avant de permettre l'accès à l'usine, souligne le président du syndicat, Mario Leclerc. « C'est un geste symbolique, mais il y a un juge qui a dit l'automne passé que tout ce qui faisait partie de la convention collective doit être respecté. C'est sûr que nos avocats vont faire une demande en conséquence », dit-il.

Le syndicat prétend qu'AbitibiBowater doit 12 millions de dollars aux anciens travailleurs de l'usine, selon les primes prévues au contrat de travail.

Le porte-parole d'AbitibiBowater, Pierre Choquette, rappelle que l'entreprise est toujours sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. « Il y aura une décision qui sera prise éventuellement par les tribunaux », dit-il.

M. Choquette souligne par ailleurs que l'entreprise a été transparente avec les travailleurs. « La compagnie est présentement en restructuration. Chacune de nos installations doit gérer ses liquidités de façon assez serrée. Comme il y a des usines qui sont en arrêt, quand vient le temps de choisir des pièces ou de l'équipement, elles le font à l'intérieur du réseau de la compagnie », explique-t-il.

Les travailleurs affirment qu'ils maintiendront une vigile tant qu'une entente satisfaisante avec AbitibiBowater n'aura pas été scellée.

L'usine de Beaupré, qui comptait 340 travailleurs, a été fermée pour une durée indéterminée en octobre 2009. La société AbitibiBowater s'est mise sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers depuis avril 2009.

Par ailleurs, le processus de vente de l'usine de Beaupré suit toujours son cours.

[Partager](#)[Courriel](#)[Facebook](#)

[Haut de page](#)[Imprimer](#)

[Courriel](#) » [Facebook](#) » [Delicious](#) » [Google](#) » [Technorati](#) » [Digg](#) » [Ping](#) » [Reddit](#) »

[Radio-Canada.ca](#)

Recherche

